

Le 12 avril 2023

## SPORT

# Marathon d'Annecy : la circulation et le stationnement seront régulés

**Le marathon International d'Annecy et ses courses cousines auront lieu le samedi 15 et dimanche 16 avril. L'accès au Pâquier et à la piste cyclable seront règlementés et la circulation aux-alentours sera altérée.**

Le Pâquier accueillera le village du 41<sup>e</sup> Marathon International, semi-marathon, 10 km et 5 km du lac d'Annecy, du vendredi 14 au dimanche 16 avril. Durant tout le weekend, le village de la course hébergera sur cette zone la remise des dossards, un village partenaire, une buvette et la logistique nécessaire à l'accueil des participants.

La piste cyclable (secteur Charles Bosson/Albigny, Pâquier, hôtel de ville, pont de la Halle jusqu'en limite de Commune de Sevrier) et les sentiers piétons (Jardins de l'Europe, Pâquier parc Charles Bosson, jardin de l'Impérial et plage d'Albigny) seront interdits à la circulation pendant les courses.

La circulation sera interdite aux véhicules entre 06h30 et 10h30 : avenue d'Albigny, entre l rue Louis Revon et l'avenue de France ; rue André Theuriet, entre l'avenue d'Albigny et l'avenue François Favre ; rue Dupanloup entre l'avenue d'Albigny et la rue Monseigneur Rendu ; rue Saint Bernard de Menthon, entre l'avenue d'Albigny et l'avenue François Favre.

De 08h00 à 10h30, la circulation en centre-ville d'Annecy sera modifiée.

Le stationnement sera interdit du vendredi 14 dès 20h00, au dimanche 16 avril, 10h30 : rue Dupanloup entre l'avenue d'Albigny et la rue Monseigneur Rendu ; boulevard Saint-Bernard de Menthon, entre l'avenue d'Albigny et l'avenue François Favre et rue André Theuriet.

Tous les détails et plans de circulation sont partagés sur annecy.fr : <https://www.annecy.fr/332-marathon-du-lac-d-annecy.htm>